L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 30 AVRIL 1893.

Société Française.

Grande Fête Champêtre

—Donnée aux—

FAIR GROUNDS,

Le Dimanche, 14 Mai 1893.

—Pour la—

Célébration du 50ème Anniversaire de la Fondation de la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

—Au Bénéfice de—

L'Hôpital du Nez, des Yeux, des Oreilles, de la Gorge,

Et pour le Fonds d'un Tombeau de la Société.

Courses.—Classe de 3 minutes—Pour trot et au train, mile heats, deux sur trois, $35 au premier, $15 au second. Entrée $5.

Course de voiture de laitier—One mile dash, au trot ou au train, $20 au premier, $10 au second. Entrée $2 50.

Course de voitures de boucher—One mile dash, $20 au premier, $10 au second. Entrée $2 50.

Course de Cow Boy—originale—Half mile dash, $20 au premier, $10 au second. Entrée $2 50.

Course de Pony—One mile dash, pour ponies de 14 mains et au-dessous, prix $10. Entrée gratuite.

Les règlements de la American Trotting Association gouverneront les courses. Dans toutes les courses il faudra trois entrées ou plus pour partir, excepté dans la course de Cow Boy, où il en faudra quatre.

Dans les courses des voitures de boucher et de laitier les chevaux devront appartenir aux laitiers et aux bouchers. Les courses seront sous la direction de MM. E. Ruty, V. Tujague et J. J. Schmidt, et commenceront à 3 heures P. M.

Course à pied, 100 yardes, pour membres ne pesant pas moins de 200 livres, un prix. Course à pied, 100 yardes, pour garçons, un prix. Course de sac, 100 yardes, pour garçons, deux prix. Jeux nombreux pour enfants. Les entrées pour les courses et les privilèges pour "bookmaking" seront fermés samedi 13 mai, à 9 heures P. M., précises. L'argent devra accompagner toutes les entrées et devront être faites avec A. Landrodie ou J. Bernard, aux magasins de Schmidt et Ziegler, 55 rue Sud Peters, entre 9 et 11 heures tous les jours.

Le Prof Granada et Lillie La Mont, les champions marcheurs du monde de fil de fer haut, portant la dame sur ses épaules à une distance de 50 pieds de la terre, sera parmi les faits accomplis.

GRANDE TOMBOLA,

Avec plus de 750 prix évalués à plus de $1,200, et consistant en une barrique de vin rouge, 485 caisses de vin, articles de toilette, vases, statuettes, parfumerie, portraits crayon, encadrés chocolats, services de manicure, cordiaux, services de dîner, groceries et un grand nombre d'autres articles, pour les détails desquels voir les petites affiches ou programmes. Le tirage aura lieu le dimanche suivant à l'Asile Français, rue Ste-Anne, près Derbigny à 3 h P. M.

Chaque billet d'admission portant un coupon pour la Tombola.

Prix d'entrée, 50 cents. Entrée libre pour les dames (accompagnées d'un cavalier) et les enfants. 30 av—30—mai 7 11 13 13 14

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 188 Canal. Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE jeune personne de bonne éducation et bien recommandée, désirerait trouver emploi comme compagne pour dame, soit à demeure ou en voyage, ou comme chef de maison ou gouvernante pour jeunes enfants. S'adresser à Mlle H. G., P. O. Box 249, New Orleans. 28 avr—5 f

DEMANDES.

MME GODIN-M. demande des ouvrières et des apprenties pour robes, 44 Bourbon. 30 avril—1f

ON demande—Une servante habituée à la propreté, au No 210 rue Dergenois, près Esplanade. 30 avril—1f

A LOUER.

A LOUER, ou à exploiter avec un associé disposé à donner tout son temps, le bar et restaurant le plus complètement aménagé de Milneburg, ainsi que d'autres privilèges. Ecrire P. O. Box 857, ou s'adresser au Washington Hotel, à Milneburg. 30 avril—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Une machine à vapeur d'une capacité de 7 chevaux, de Gaz, en bon état. Peut être vue fonctionnant chez A. McDermott, 200 rue St Charles. 30 avril—Dim et Mer

A VENDRE ou à louer—La propriété bien connue et avantageusement située de E. Frappart, connue comme le Frappart House, à Mandeville, Lne., consistant en cinq cottages meublés complètement pour hôtel ou familles. S'adresser à F. Ribara, Mandeville, Lne. 30 avril—1f

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin St Louis. 21avril—2sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Aloïs Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,862—Division A—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Aloïs Fischer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—fév 2 7

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,883—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7mai

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Decherd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,623, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Sarah Ann Watts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28 mai 2 7

Succession de Chas. Rezin Seuzeneau ou Rosine Seuzeneau, née Fagot, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,907—Division B—Attendu que Louis Oscar Seuzeneau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Chas. Rezin Seuzeneau et Rosine Seuzeneau, née Fagot, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29 mai 3 7

Succession de F. E. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38 073—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susan Wright, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,380—Division A—Attendu que J. Numa Rousset a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu William Devlin décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 avril—26—mai 2 6

Succession de Ascmar Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,187—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Ascmar Lanabère, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Walter S. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,805—Division D.—Attendu que Frank S. Palfrey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter S. Finney, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 11 avril, 39 lots gagnants y ont été vendus.

E. J. CANNE,
Coin des rues Camp et Gired,
Nlle Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 AVRIL—CLASSE No 201
Tirage de 4 heures P. M.

25	64	4	71	75	50	13	14	58	65	48	9 47

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action......................$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons a fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés, Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prez La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 MAI 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,	....	20,000
1 Lot de..	10,000,	....	10,000
1 Lot de..	5,000,	.....	5,000
2 Lots de..	2,500,	.....	5,000
5 Lots de..	1,000,	.....	5,000
25 Lots de..	300,	.....	7,500
100 Lots de..	200,	.....	20,000
200 Lots de..	100	.....	20,000
300 Lots de..	60,	.....	18,000
500 Lots de..	40,	.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	......	$10,000
100 Lots de...	$60,	......	6,000
100 Lots de...	$40,	......	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	......	$19,980
999 Lots de	$20,	......	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage, en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autre s'ils veulent le chance [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence connue comme le No 63 rue de l'Esplanade.

Comtesse Cora A. Di Brazza Savorgnan vs Succession de Marie Labarre Chalaron et Francis J. Chalaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 155, borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, laquelle dite portion de terre mesure trente-trois pieds neuf pouces et dix lignes plus ou moins de face à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-six pieds huit pouces et trois lignes; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété améliorée du sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo.

Sur des conditions de crédit.

Thomas Scully vs William E. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure américaine, cinquante deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, disons deux mille cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892, pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur rue Poeyfarre entre Camp et Magasin, la rue à l'arrière étant la rue Calliope.

Charles T. Holden vs ses créanciers No 35,960.

Eureka Homestead Society vs Charles M. Holden, No 37,175.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé 3 avril 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles M. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magazine; le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Poeyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, en datedu 14 septembre 1891. Le dit lot étant désigné par le dit No 45 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 25 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'insolvable ci-dessus No [illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District.

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire, Versus Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,301—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississipi, désignés comme suit, à savoir:

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1848, et déposé au bureau de L. T. Caire, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins et les autres deux lots sont désignés comme lots neuf et dix sur un plan du dit Hedin, voyer, daté le 15 janvier 1840 et déposé au bureau de L. Hermann, ex-notaire, d'après lequel les dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant de la rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les atterrissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former sur la rive du dit fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mars—30—6 13 20 27 avril—3 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,974.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant, d'après un arpentage et possession actuelle, cent cinquante six pieds, deux pouces et sept-huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St-Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit allant sept pieds et sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant jusqu'à l'extrémité de la propriété du Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait sur le terrain, par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, encadrements, arbres de couche, poulies, élévateur, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées.
28 demi rouleaux de Bagging.
Des échantillons des articles ci-dessus peuvent être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Mulet.

A. Baldwin & Co. Limited vs. Ocean Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 2 mai 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face du mon en dépôt rue Ste-Anne, entre Rampart et Chartres.

Un mulet gris.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21 27 mai2

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

VENTE DE SYNDIC.

Dans l'affaire de Walter Scott vs ses créanciers.

Tout le contenu de marchandises de l'établissement bien connu de

PAPIERS A TAPISSERIE de Walter Scott.

—Aussi—

Un lot de compte à recevoir.

No 278 avenue St Charles, près Calliope.

JEUDI, 11 MAI 1893.

Walter Scott vs ses créanciers.

No 37,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, il sera vendu JEUDI, 11 mai 1893, à 11 heures A. M., au No 278 de l'avenue St-Charles, près Calliope, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 29 avril 1893, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu de marchandises que contient le dit local consistant d'un grand et joli assortiment de papier peints, moulures, décorations, bordures, meubles de bureau, coffre-fort, jolies partitions, stores, tables à travail, échelles, vitrines, machines à coudre, grands chevalets, chevalets et étagères et autres articles qui appartiennent à un établissement de papier peints de première classe.

—aussi—

Un lot de comptes à recevoir, un cheval et harnais.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—comptant.

30 avril, 30—mai 1 7 8 10 11.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.

Succession de Charles Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—No 39,230.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No 36 rue Royale—MERCREDI 24 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus nommée, daté le 18 avril 1893.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman et mesurant trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi, daté le 3 mai 1886 et annexé à un acte fait pardevant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1886.

Conditions—Comptant.—L'acquéreur assumant, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1892 et 1893 et devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE —DE— PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES —ET— TERRAINS DE VALEUR,

—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Coliseé, et

Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Terpsichore, Coliseé, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte pardevant J. B. Marks, ancien notaire, en date du 3 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 3 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est en briques et a une cour en ciment pavée, faisant face à la Place Parkersen, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues First, Philip, St Patrick et St-David, désignés par les Nos 7, 8 et 9, d'après un plan de C. C. de Lisle, en date du 22 novembre 1849, déposé en l'étude de E. G. Wells, ancien notaire, mesurant, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, situés près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente—Comptant, les taxes de 1893, et un dépôt de dix pour cent de la propriété au moment de l'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Wm. M. Garley, notaire

1er avril—1 5 12 19 26—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double

—DANS LE—

Cinquième District

—ET—

Des sites pour bâtir dans le Premier District

Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.

—ET—

Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN. A CRÉDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No. 39,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre et jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé dans l'affaire ci-dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlot No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlot No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 2 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux cert ins lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlot No 505, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.

8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2ème District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Berard Lacoste.

38,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1893, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White et désignés par les Nos 21, 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 3 chambres et cuisine, jolie cour et citerne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, assurance, frais d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles, les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur; dix pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

1av—1 5 12 19 26 mai3

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort de Diebold, Meubles de Bureau, Livres de loi

ET AUTRES EFFETS.

A L'ENCAN.

Au No 23 rue Carondelet, près Commune.

MARDI, 9 MAI.

W. H. Stuart et als. vs John Klein et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,485—Division C.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, MARDI, 9 mai, à 11 heures A. M., au local No 23 rue Carondelet, près Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 25 avril 1893, il sera vendu à l'encan, biens meubles, conformément à un inventaire déposé à la Cour, à savoir—

Un splendide coffre-fort à combinaisons, à porte double, "marque Diebold," meubles de bureau, chaises de bureau. Les actes de la Législature de la Louisiane de 1852, 1853, 1854 et 1869 à 1890 inclusivement. Le rapport annuel de la Louisiane, vols. 22 à 39 et Nos 34 et autres livres.

Conditions de la vente—Comptant.

29 avril—29 30—mai 2 9

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le siège d'affaires bien connu et populaire.

—CONNU COMME—

"Cassanova's Shoe Store."

Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.

Et la bâtisse avec magasin à deux étages,

No 620 rue Magazine.

Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

Succession John McGinty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,938.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et ainsi décrite—

1° La propriété admirablement située pour affaires coin sud-est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store" comprenant deux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars, etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté le mars 1893, et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlot borné par les rues Jackson et Constance dans le Quatrième district de cette ville, mesurant conformément 22 pieds de face chacun à la rue Magazine, sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété et dessus décrite, le No 620 rue Magazine, ayant une galerie et cheminée de face, contenant 6 appartements, etc., et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et îlot que la première propriété et dessus décrite et est désigné par la lettre "C" conformément au croquis dit plan de P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le magasin élégant en bois à deux étages de logis, couvert en ardoises, Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, touchant et dans le même District et îlot que la propriété et dessus décrite, comme une magasin de meuble sur un côté, avec hangar, cave et allée de côté sur le côté vers Jackson. Le dit lot désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, et mesurant, conformément, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés admirablement situées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au lieu du grand centre d'activité commerciale groupée autour du Marché Magazine. Le coin est un des plus heureux emplacements d'affaires de la ville. C'est pour les marchands en détail entreprenants ou les capitalistes une occasion sans pareille de faire un placement des plus avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

16avril—16 19 26 mai3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur,

Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Alaix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlot borné par les rues Barthélemy, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlot No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 587, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1855 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. T. Iedane architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlot No 292, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlot borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlot No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiane, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlot No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendant en profondeur à travers le dit îlot à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 159 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 le plus rapproché de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les lots Nos 5 et 6, 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7, et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St David et Delachaise et mesure 29 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 31 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 109 pieds, et 106 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

19avril—19 22 26—3 10 17 24 mai

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythias Opera-House et le Dépôt du Chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats-Unis.

Succession de Barthelemew Guillot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 38,270.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—Bureau No 30 rue Camp—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise du droit, titre, intérêt possession légitime et demande à un certain lot de terre avec bâtisses, qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Lavergne, Barthelemew, Delaronde et Peter, désigné comme lot No 20 de l'îlot No 18, et mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Barthelemew sur cent-vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages désignée par le numéro municipal 46 rue Barthelemew.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. E. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

1avril—13 19 26—mai 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Sixième et Quatrième Districts.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 156 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlot No 290, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 8ème jour de février 1869 et mesurant comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cave, etc., et à peu près 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Franklin, désigné comme lot No 12 dans l'îlot 265; le dit lot No 12 mesure 34 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour 0/0 d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 avr—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée du Premier District.

No 347 rue Sud Liberté, entre Erato et Thalie.

Succession de Gayetano Morla.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 156 rue Commune—MERCREDI, 31 mai 1893, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 21 avril 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Liberté, Thalie, Franklin et Erato et désigné par la lettre B sur un plan fait par Pilié et Murray, architectes, le 26 mai 1866 et annexé à l'inventaire de la succession de E. J. Moretts par J. O. Sterke, notaire, le 26 mai 1866, le dit lot B attenant au lot A, sur le dit plan, du côté vers la rue Erato et mesure 35 pieds 11 pouces de face à la rue Liberté sur 57 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à un étage ayant 4 chambres, bâtisse dans le fond ayant 2 chambres.

L'acte de vente pardevant William Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8,459.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 156 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 14 borné par les rues Prieur, Roman et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composés des lots primitifs Nos 19 et 20 du dit îlot mesurant chaque, incluant les dits pieds apparentant à chacun des dits lots, sur le côté du lot primitif No 24, 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.

7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.

EUGÈNE MASSON ET AL. vs. LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET AL.

No 37,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, arpenteur, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 25 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne de côté de la rue des Remparts, et 83 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlot borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. M. Forcelle, N. P., aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 5,9 5—Anthony Commander vs Jesse Suberrie—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé et numéroté dans la susdite affaire par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, LUNDI, 1er mai 1893, à midi, au "Commander place," faisant face au fleuve Mississippi environ un mille au-dessous du dépôt du Southern Pacific R. R., à Alger, Cinquième District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux mulets, un wagon à quatre roues, une charrette, deux charrues, un cultivateur, un lot de châssis pour une serre, un lot de harnais, un bail du dit local finissant en septembre 1894 et la récolte de légumes maintenant en culture sur la dite propriété.

Conditions—Comptant sur les lieux.

I. C. MURPHY, Constable,
Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
22 avril—22 27 30—1er mai

Jackson Brewing Co. vs. S. W. Gray.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans,—No 17,239.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Maré juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le second district de cette ville, le MARDI 9 mai 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre Thos. L. Ross, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,651, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. Thos. L. Ross.

2° Tout et particulièrement le droit ou les droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, de cette ville, comme ci-après décrit, dans l'affaire No 36,652, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shephard W. Gray vs. David Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—26—3 9 mai

Fortunato Greco vs. Mme T. Tagnes, femme divorcée de A. Gare a.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 22,749.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan publique, à mon entrepôt, No 158 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles meublant, un piano et horloge.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.
26 avril—3 9 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables

—AVEC LES—

Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,

Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Eckers, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet.—MERCREDI 24 mai 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Eckers, décédé, Dossier No 36,142, il sera vendu à l'encan:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlot No 19 borné par les rues Port, St-Ferdinand, Villeré, (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St-Jean Baptiste). Troisième District de cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 166 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quelque Quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de la vente, le plan peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

23avril—23 30—mai 7 14 21 à date.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Grosskoff et sa femme.

No 35,664—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci-dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D. M. Brosman, sous-voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlot et contigu à la propriété décrite ci-dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247, ledit terrain mesure, d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlot No 27, A. borné par les rues Washington, Troisième, Euterpe et Burdette, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 12 forme le coin des rues Washington et Troisième.

5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stork, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 18 octobre 1888, pour la somme de sept cents dollars $700 00 avec intérêt au taux de huit pour cent par an. A partir du 18 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à ce qu'ils soient payés, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour la perception des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices transférées au dit détenteurs des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 39,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les affaires ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlot de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annunciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 332 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 334 pieds 4 pouce 5 1/2 lignes sur la rue Annunciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence à deux étages en bois,

111 rue Deuxième.

Joli cottage simple en bois,

Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.

Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois,

Nos 80 et 80 1/2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.

Meubles de Bureau et Stock.

Succession de Thomas McIntyre.

No 37,044.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une action du fonds capital du "New Orleans Board of Trade."

2° La maison de résidence en bois, à deux étages, 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annonciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun, 25 pieds, 7 pouces de façade rue Deuxième, sur 126 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un bon voisinage.

3° Le joli cottage simple en bois, 59 avenue Cleveland, ci-devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par l'avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galeries devant et sur les côtés, cinq chambres, auvent, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Collas, en date du 10 avril 1858, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Le joli cottage double à un étage avec mansardes, en bois, 80 et 80 1/2 avenue Cleveland, ci-devant la rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlot borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres, de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois, à l'arrière, ayant, de chaque côté, deux chambres, auvent, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 8 février 1839 déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 109 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain étant borné par un côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui lui sont contigus. Ces propriétés sont à un îlot de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et lignes de chemins de fer. Elles sont excellentes comme placements d'argent rémunérateurs.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union, entre St-Charles et Carondelet—

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre-fort en fer, un desk "roller-top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 av—16 23 30—mai 6 13 17

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Rédacteur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 10[illegible] rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN..........................	$12 00
SIX MOIS......................	6 00
TROIS MOIS..................	3 00
UN MOIS......................	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN..........................	$3 00
SIX MOIS......................	1 50
QUATRE MOIS................	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible] CHARTRES [illegible]

[illegible] INSURANCE CO. de la Nouvelle-Orléans.

DIXHUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 16 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1892.

Primes reçues pour risques d'incendie............	$ 47,264 55
Pertes par les incendies.....	363,907 67
Réassurances.....	5,129 40
Primes remboursées.....	2,359 36
Commission et courtage.....	3,963 31
Dépenses, générales, moins comptes et intérêt.....	12,657 56
	387,[illegible] 30

ACTIF.

Comptant en banque et en main.....	34,327 96
Billets recevables, Prêts sur garanties collatérales, actions diverses, etc.....	57,272 21
Primes en cours de collection.....	4,314 62
Meubles de bureau et installations.....	2,000 00
	366,414 96

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.

O. THOMAN, Président.
B. W. SEAWELL, Jr, secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, le 19e jour de janvier 1893.

FRED. ZENGEL, Notaire Public.

Directeurs :

Peter Blaise,	H. Berey,
Peter Doerr,	Henry Ellermann,
John Everett,	Pat Bagnen,
John Fitzpatrick,	C. Taylor Gauche,
Toby Hart,	J. Lacoque,
F. L. Matthews,	Jacob Schoen,
A. H. Steward,	J. E. Schierman,
F. R. Thriffley,	Chas Wirth,
George Zeteman,	Otto Thoman.

6 f fév—4 dim

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant..............................	$ 948,452 09
Change..................................	221,657 88
Prêts sur demande et escomptes.....	1,481,392 44
Actions.................................	56,172 50
Propriétés foncières...............	40,043 09
Taxes...................................	10,000 00
Total.....................	$2,737,527 96
Fonds-capital.........................	$300,000 00
Profits non divisés..................	279,054 63
Dépôts individuels..................	2,156,395 83
Dividendes non payés.............	2,076 00
Total.....................	$2,737,527 96

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.

ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 janv—

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Haittiens.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celiseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Prieur.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stars, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
413 Presse à Coton et Levée.
414 Marché Washington.
415 Louisa et Remparts.
412 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
413 Dauphine et Indépendance.
414 Station des cars, Pologne.
415 Casernes des Etats-Unis.

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Reconnu destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Paroidium, garanti, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et toutes mouches, fourmis, etc.

Une boîte d'échantillon envoyée franco sur l'envoi de 25 cents à M. P. C. [illegible], Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—3m